

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00358 Numéro SIREN : 827 937 368 Nom ou dénomination : 4S CONCEPT
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 2952

Désignation de l'entreprise SASU 4S CONCEPT				Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 84 Rue de Constantine 76000 ROUEN							
Numéro SIRET* 8 2 7 9 3 7 3 6 8 0 0 0 1 3							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2021			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	2 592	030	1 815	777
	Immobilisations financières* (1)		040	65	042		65
	Total I (5)		044	2 658	048	1 815	843
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060	57 000	062		57 000
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 200	066		1 200
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072	32	074		32
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	73 582	086		73 582
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	131 814	098		131 814
Total général (I + II)		110	134 472	112	1 815	132 657	
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			1 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			100	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			49 979	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			19 098	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			70 177		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			12 990	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			3 245	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	38 825		46 243	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			62 479		
Total général (I + II + III)		180			132 657		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	697	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 4S CONCEPT						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	795	432		434		436	795	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450	1 100	452		454		456	1 100	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	697	474		476	697	
Immobilisations financières		480	64	482		484		486	65	
TOTAL		490	1 959	492	697	494		496	2 658	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	730	522	64	524		526	795	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	718	542	220	544		546	938	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	82	564		566	82	
TOTAL		570	1 449	572	366	574		576	1 815	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 4S CONCEPT

Néant ☐ *

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES	III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés	
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	

IV DIVERS
Primes et cotisations complémentaires facultatives
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI
dont cotisations facultatives Madelin
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS
N° du centre de gestion agréé
Montant de la TVA collectée
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU 4S CONCEPT		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	376	1	
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	797 082	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	797 082	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	4	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	8 517	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	8 521	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	678 809	
Variation négative des stocks	145	38 650	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 605	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	734 068	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
		71 535	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	71 535	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	797 082	
Effectifs au sens de la CVAE	023	1	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0	1 / 0 1 / 2 0 2 1 160 3 1 // 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	186		

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

N° de dépôt

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8 2 7 9 3 7 3 6 8 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 4S CONCEPT

ADRESSE (voie)

84 Rue de Constantine

CODE POSTAL

76000

VILLE

ROUEN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 2 7 9 3 7 3 6 8 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 4S CONCEPT

ADRESSE (voie) 84 Rue de Constantine

CODE POSTAL 76000

VILLE ROUEN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

4S CONCEPT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 84 RUE DE CONSTANTINE 76000 ROUEN
827 937 368 RCS ROUEN

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 3 MAI 2022

DEUXIEME DECISION

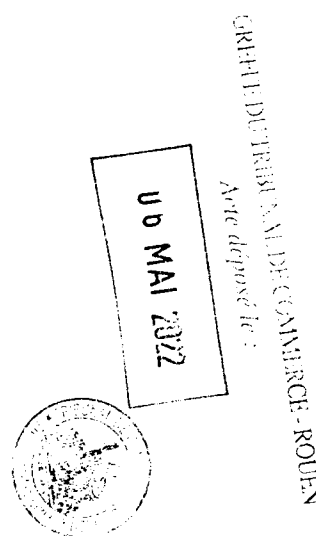
L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 19.099 euros de la manière suivante :

- Au crédit du compte « Autres réserves » 19.099 €

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres de la Société s'élève à 70.178 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été antérieurement distribué au titre des trois derniers exercices de la Société.

Le Président
Monsieur Arnold BUFFET



4S CONCEPT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 84 RUE DE CONSTANTINE 76000 ROUEN
827 937 368 RCS ROUEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 3 MAI 2022

L'an 2022, le 3 mai à 14 heures 30, au siège social ;

Monsieur Arnold BUFFET, né le 1^{er} août 1975 à DIEPPE (76) et demeurant 84 rue de Constantine 76000 ROUEN,

Associé unique et Président de la société 4S CONCEPT, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 84 rue de Constantine 76000 ROUEN et immatriculée sous le numéro 827 937 368 RCS ROUEN (ci-après la « **Société** ») ;

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Arnold BUFFET, Président Associé unique de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX.

PREMIÈRE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise des comptes de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 19.099 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 19.099 euros de la manière suivante :

- Au crédit du compte « Autres réserves » 19.099 €

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres de la Société s'élève à 70.178 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été antérieurement distribué au titre des trois derniers exercices de la Société.

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

XX
XX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX.

De tout ce que dessus, le Président Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président Associé unique
Monsieur Arnold BUFFET

